

Comment analyser la structure sociale ?

Alain Beitone

Dossier documentaire

Document 1 :

« La classe moyenne apporte avec elle un élément sociologique entièrement nouveau. Ce n'est pas seulement une troisième classe ajoutée aux deux autres et qui n'en diffère qu'en degrés, comme elles diffèrent elles-mêmes l'une de l'autre. Ce qu'elle a de vraiment original, c'est qu'elle fait de continuels échanges avec les deux autres classes et que ces fluctuations perpétuelles effacent les frontières et les remplacent par des transitions parfaitement continues »

G. Simmel, « *Comment les formes sociales se maintiennent* », in Simmel G., **Sociologie et épistémologie**, PUF, Coll. Sociologies

Document 2 :

« Dans les démocraties développées, la disparition des classes sociales semblerait un acquis et une évidence sur laquelle il est incongru de revenir. Cette question serait tranchée. Dans le discours politique, la chose semble évidente : lorsque les communistes parlent des « gens » et que les théoriciens du blairisme comme Anthony Giddens et Ulrich Beck, nous dépeignent une société fragmentée et individualisée ou tous, du *manager* à l'opérateur, nous faisons partie de la même équipe (*team*), les classes sociales désertent le débat.

Dans le champ sociologique, la question des classes demeure importante. D'une part pour comprendre la dynamique des deux derniers siècles. D'autre part, aujourd'hui encore, la persistance d'inégalités structurées, liées à des positions hiérarchiquement constituées et porteuses de conflits d'intérêts dans le système productif, continue de poser question. Ici commence le problème spécifique aux classes sociales d'aujourd'hui : l'existence d'inégalités économiques structurées pourrait ne pas aller nécessairement de pair avec celle de classes sociales constituées ».

L. Chauvel, « *Le retour des classes sociales* », **Revue de l'OFCE**, n°79, octobre 2001 (pp. 315-316)

Document 3 :

« On parlera de classes sociales pour des catégories :

- 1) inégalement situées – et dotées – dans le système productif ;
- 2) marquées par une forte *identité de classe*, dont trois modalités peuvent être spécifiées :
 - l'*identité temporelle* (2a), c'est-à-dire la permanence de la catégorie, l'imperméabilité à la mobilité intra- et intergénérationnelle, l'absence de porosité aux échanges matrimoniaux avec les autres catégories (homogamie) ;
 - l'*identité culturelle* (2b), c'est-à-dire le partage de références symboliques spécifiques, de modes de vie et de façon de faire permettant une inter-reconnaissance ;

- *l'identité collective* (2c) à savoir une capacité à agir collectivement, de façon conflictuelle, dans la sphère politique afin de faire reconnaître l'unité de la classe et ses intérêts ».

L. Chauvel, « *Le retour des classes sociales* », **Revue de l'OFCE**, n°79, octobre 2001 (pp. 317-318)

Document 4 :

« La difficulté avec les travaux de Nisbet et de ses continuateurs est que leur définition des classes sociales est plus souvent implicite, ni vraiment weberienne, ni vraiment marxienne, mais plutôt, en filigrane, la définition empirique que nous avons précisée ci-dessus. Néanmoins, depuis Nisbet, les développements sur la « mort des classes » sont toujours peu ou prou fondés sur les mêmes arguments, même si certains auteurs ont pu ajouter quelques éléments : la croissance scolaire et l'entrée des classes populaires au lycée puis à l'université, le flou croissant des échelles de salaire, la diffusion de la propriété de valeurs mobilières, la généralisation d'une culture « moyenne » — dont le blue jeans ou le barbecue (Mendras, 1988) sont les figures exemplaires —, la multiplication de différenciations et de conflits fondés sur des enjeux symboliques, et la revendication de la reconnaissance des différences religieuses, de genre, d'ordre culturel, régionalistes, ethniques ou d'orientation sexuelle.

L'essentiel de l'argumentation des sociologues intéressés à montrer la disparition des classes sociales peut être résumée en un diagnostic simple : baisse des inégalités économiques et éducatives, affaiblissement des frontières sociales en termes d'accès à la consommation et aux références culturelles, mais aussi croissance de la mobilité, moindre structuration des classes en groupes hiérarchiques distincts, repérables, identifiés et opposés, moindre conflictualité des classes et conscience de classe affaiblie. Le schéma général de ce type de travail est le plus souvent une ligne causale qui va d'une baisse des inégalités économiques jusqu'à celle de la conscience de classe ».

L. Chauvel, « *Le retour des classes sociales* », **Revue de l'OFCE**, n°79, octobre 2001 (p. 319)

Document 5 :

« On appelle classes de vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils occupent dans un système historiquement défini de production sociale, par leurs rapports (la plupart du temps fixé et consacré par les lois) vis-à-vis des moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, donc, par les modes d'obtention et l'importance de la part des richesses sociales dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, à cause de la place différente qu'il occupe dans une structure déterminée, l'économie sociale. »

V.I. Lénine (1919), « *La grande initiative* » cité dans Bensussan G. et Labica G. (1982), **Dictionnaire critique du marxisme**, PUF, Coll. Quadrige, (p. 173)

Document 6 :

« Les classes sociales sont des groupements particuliers de très vaste envergure représentant des macrocosmes de groupements subalternes, macrocosmes dont l'unité est fondée sur leur supra-fonctionnalité, leur résistance à la pénétration par la société globale, leur incompatibilité radicale entre eux, leur structuration poussée impliquant une conscience collective prédominante et des œuvres culturelles spécifiques, ces groupements qui n'apparaissent que dans les sociétés globales industrialisées où les modèles techniques et les fonctions économiques sont particulièrement accentués, ont en plus les traits suivants : ce sont des

groupements de fait, ouverts, à distance, de division permanente, restant inorganisés, ne possédant que la contrainte conditionnelle. »

G. Gurvitch (1966), **Etudes sur les classes sociales**, Editions Gonthier

Document 7 :

« Nous n'avons plus de *castes*, nous avons encore des *classes*. Une caste est fermée : on y naît, on y meurt ; sauf de rares exceptions on n'y entre point ; on n'en sort pas davantage. Une classe est ouverte à des « parvenus » et des « déclassés ». L'une et l'autre jouissent de certains avantages, répondant, au moins dans le principe, à des charges et à des obligations. L'une et l'autre cherchent à se soustraire à leurs obligations en conservant leurs avantages. C'est par là qu'elles se ruinent : leurs avantages deviennent plus difficiles à défendre quand ils ne sont plus la rémunération d'aucun service. C'est alors qu'une révolution les balaie, ou qu'elles se dissolvent dans un ordre social nouveau.

Une caste est une institution, une classe n'a pas d'existence officielle et légale. Au lieu de reposer sur des lois et des constitutions, elle est tout entière dans l'opinion et dans les mœurs. Elle n'en est pas moins une réalité sociale, moins fixe, il est vrai, et moins définie, mais tout aussi positive qu'une caste. On reconnaît un bourgeois d'un homme du peuple rien qu'à les voir passer dans la rue. »

E. Goblot (1924/1984), **La barrière et le niveau**, Gérard Montfort (pp. 1-2)

Document 8 :

« Une classe, pas plus qu'une caste, ne se relie aux classes inférieures par une gradation continue. Il n'y aurait pas de classes si l'inégalité n'était pas en quelque manière, hétérogénéité, si elle ne comportait que du plus ou du moins. Les caractères qui séparent doivent être qualitatifs. En outre, ils sont communs à tous ceux qu'ils distinguent. Toute démarcation sociale est à la fois barrière et niveau. Il faut que la frontière soit un escarpement, mais qu'au dessus de l'escarpement il y ait un plateau. Au-dedans d'elle-même, toute classe est égalitaire ; elle n'admet ni pentes ni sommets : l'égalité dans la classe est condition de la supériorité de classe. »

E. Goblot (1924/1984), **La barrière et le niveau**, Gérard Montfort (p. 9)

Document 9 :

« Rien ne marque l'homme comme la profession. Le travail quotidien détermine le régime ; plus encore que les organes, il contraint les idées, les sentiments, les goûts à s'adapter. Habitudes du corps, habitudes de l'esprit, habitudes du langage, tout concourt à donner à chacun de nous la physionomie professionnelle. Entre personnes de même profession on se connaît, on se recherche, on se fréquente par nécessité et par choix ; par suite, on s'imité.

Il en résulte des groupes, non des classes. Ce sont, au contraire, les classes qui influencent le choix des professions. Un bourgeois ne se fait pas menuisier, serrurier, boulanger, forgeron. Par contre, on devient très bien bourgeois en partant de telles professions. Mais, si le fils d'un menuisier se fait avocat, il devient bourgeois, d'abord au lycée et à l'Ecole de Droit. »

E. Goblot (1924/1984), **La barrière et le niveau**, Gérard Montfort (p. 26)

Document 10 :

« Ce qui distingue le bourgeois, c'est la « distinction ».

Naturellement, la meilleure distinction, la plus sûre et la plus claire, c'est la séparation matérielle. L'esprit de la bourgeoisie est, en effet, d'éviter autant que possible la promiscuité, même le voisinage trop proche, de tenir les classes populaires à distance, de ne se laisser ni envahir, ni confondre, d'avoir des restaurants et des hôtels, des coupés de diligence et des wagons de chemin de fer où elles n'aient point accès, des réunions de plaisir où la société ne

soit pas « mêlée ». Se croyant supérieure, elle se donne et tente de se réserver une éducation propre à maintenir au moins les apparences de cette supériorité et elle tient à ce que les maisons où ou se donne l'éducation bourgeoise ne soient pas ouvertes à tous.

E. Goblot (1924/1984), **La barrière et le niveau**, Gérard Montfort (p. 39)

Document 11 :

« Lorsque l'on s'intéresse à la dynamique des classes sociales en France au cours de la seconde moitié du XXe siècle, deux périodes apparaissent clairement. Une première période se dégage, appelée les « Trente glorieuses (1945-1975) », marquée par un fort enrichissement de la classe ouvrière, un quadruplement du niveau de vie et une mobilité sociale structurelle considérable, une réduction générale des inégalités économiques et la construction des institutions de l'Etat-providence, dans un contexte de mouvements sociaux puissants soutendus par une conscience de classe éminemment repérable. A la fin de cette période, avec peut-être quelques années de décalage – Mendras proposant, pour moment de rupture l'année 1984 -, une nouvelle période s'ouvre, marquée au contraire par une remise en cause de l'emploi à temps plein pour tous, par une flexibilisation subie, par une remise en cause de la baisse en moyenne de l'amplitude de l'éventail des revenus, une réouverture même de cet éventail pour les nouvelles générations, une très forte imperméabilité entre les classes sociales, pour l'homogamie comme pour la mobilité intergénérationnelle nette des effets de structure, malgré des progrès dont il faut mesurer à la fois la réalité et la lenteur. »

L. Chauvel (2003), « Inégalités, conscience et système de classes sociales : les contradictions de l'objectivité et de la subjectivité », in J.P. Fitoussi et P. Savidan : *Les inégalités*, Revue **Comprendre**, n° 4, 2003, PUF (pp. 133-134)

Document 12 :

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes.

Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée, une guerre qui finissait toujours soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la destruction des deux classes en lutte.

Dans les premières époques historiques, nous constatons presque partout une organisation complète de la société en classes distinctes, une échelle graduée de conditions sociales. Dans la Rome antique, nous trouvons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens, des esclaves; au moyen âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres de corporation, des compagnons, des serfs et, de plus, dans chacune de ces classes, une hiérarchie particulière.

La société bourgeoise moderne, élevée sur les ruines de la société féodale, n'a pas aboli les antagonismes de classes Elle n'a fait que substituer de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte à celles d'autrefois.

Cependant, le caractère distinctif de notre époque, de l'époque de la bourgeoisie, est d'avoir simplifié les antagonismes de classes. La société se divise de plus en plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes diamétralement opposées : la bourgeoisie et le prolétariat.

Des serfs du moyen âge naquirent les bourgeois des premières agglomérations urbaines; de cette population municipale sortirent les premiers éléments de la bourgeoisie.

La découverte de l'Amérique, la circumnavigation de l'Afrique, offrirent à la bourgeoisie naissante un nouveau champ d'action. Les marchés des Indes Orientales et de la Chine, la colonisation de l'Amérique, le commerce colonial, la multiplication des moyens d'échange et, en général, des marchandises donnèrent un essor jusqu'alors inconnu au négoce, à la navigation, à l'industrie et assurèrent, en conséquence, un développement rapide à l'élément révolutionnaire de la société féodale en dissolution.

L'ancien mode d'exploitation féodal ou corporatif de l'industrie ne suffisait plus aux besoins qui croissaient sans cesse à mesure que s'ouvraient de nouveaux marchés. La manufacture prit sa place. La moyenne bourgeoisie industrielle supplanta les maîtres de jurande; la division du travail entre les différentes corporations céda la place à la division du travail au sein de l'atelier même.

Mais les marchés s'agrandissaient sans cesse : la demande croissait toujours. La manufacture, à son tour, devint insuffisante. Alors, la vapeur et la machine révolutionnèrent la production industrielle. La grande industrie moderne supplanta la manufacture; la moyenne bourgeoisie industrielle céda la place aux millionnaires de l'industrie, aux chefs de véritables armées industrielles, aux bourgeois modernes.

La grande industrie a créé le marché mondial, préparé par la découverte de l'Amérique. Le marché mondial accéléra prodigieusement le développement du commerce, de la navigation, des voies de communication. Ce développement réagit à son tour sur l'extension de l'industrie; et, au fur et à mesure que l'industrie, le commerce, la navigation, les chemins de fer se développaient, la bourgeoisie grandissait, décuplant ses capitaux et refoulant à l'arrière-plan les classes léguées par le moyen âge.

La bourgeoisie, nous le voyons, est elle-même le produit d'un long développement, d'une série de révolutions dans le mode de production et les moyens de communication.

A chaque étape de l'évolution que parcourait la bourgeoisie correspondait pour elle un progrès politique. Classe opprimée par le despotisme féodal, association armée s'administrant elle-même dans la commune, ici, république urbaine indépendante; là, tiers état taillable et corvéable de la monarchie, puis, durant la période manufacturière, contrepoids de la noblesse dans la monarchie féodale ou absolue, pierre angulaire des grandes monarchies, la bourgeoisie, depuis l'établissement de la grande industrie et du marché mondial, s'est finalement emparée de la souveraineté politique exclusive dans l'Etat représentatif moderne. Le gouvernement moderne n'est qu'un comité qui gère les affaires communes de la classe bourgeoise tout entière.

La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle éminemment révolutionnaire.

Partout où elle a conquis le pouvoir, elle a foulé aux pieds les relations féodales, patriarcales et idylliques. Tous les liens complexes et variés qui unissent l'homme féodal à ses "supérieurs naturels", elle les a brisés sans pitié pour ne laisser subsister d'autre lien, entre l'homme et l'homme, que le froid intérêt, les dures exigences du "paiement au comptant". Elle a noyé les frissons sacrés de l'extase religieuse, de l'enthousiasme chevaleresque, de la sentimentalité petite-bourgeoise dans les eaux glacées du calcul égoïste. Elle a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange; elle a substitué aux nombreuses libertés, si chèrement conquises, l'unique et impitoyable liberté du commerce. En un mot, à la place de l'exploitation que masquaient les illusions religieuses et politiques, elle a mis une exploitation ouverte, éhontée, directe, brutale.

La bourgeoisie a dépouillé de leur auréole toutes les activités qui passaient jusque-là pour vénérables et qu'on considérait avec un saint respect. Le médecin, le juriste, le prêtre, le poète, le savant, elle en a fait des salariés à ses gages.

La bourgeoisie a déchiré le voile de sentimentalité qui recouvrait les relations de famille et les a réduites à n'être que de simples rapports d'argent.

K. Marx et F. Engels (1847), **Le manifeste du parti communiste**

<http://www.marxists.org/francais/marx/works/1847/00/kmfe18470000a.htm#sect1>

Document 13 :

« ... il me semble que, pour l'instant, nous ne disposons pas d'une analyse de la structure de classe de la France contemporaine, d'une lecture de la France contemporaine en termes de classe qui soit satisfaisante, qui tienne compte des évolutions et des transformations qui ont affecté cette

société depuis la fin des années 1970, et qui puisse par conséquent s'appliquer à ce que cette société est aujourd'hui. Il me semble que si l'on veut employer le terme de « classes », il faudrait que, nous, sociologues, nous nous attelions vraiment à élaborer un lexique et une analyse qui répondent à ces exigences.

Cela dit, tout cela ne veut en aucun cas dire que, de mon point de vue, cette notion de classe soit désormais obsolète ou dépourvue de pertinence pour parler de la France contemporaine. Au contraire. Je pense, comme bien d'autres, que la société française d'aujourd'hui demeure une société de classes. Ou plus exactement, il me semble que l'on peut dire qu'elle l'est à la fois moins et plus qu'elle ne l'était à la fin des 1970. Elle est certainement moins structurée en classes qu'il y a une trentaine ou une quarantaine d'années, et cela pour des raisons bien connues, notamment le fait que le sentiment d'appartenance de classe a considérablement diminué dans les catégories les plus modestes de la hiérarchie sociale. Il a considérablement diminué dans le monde ouvrier et dans les catégories populaires. On ne trouve plus majoritairement aujourd'hui un sentiment d'appartenir à une classe ouvrière comme on pouvait le constater très majoritairement dans les années 1960. À cela s'ajoutent de nombreux phénomènes : l'école et les médias ont pénétré dans tous les milieux ; les frontières culturelles se sont atténuées ; nous ne sommes plus du tout dans une société qui se caractériserait par des cultures de classes tranchées. En ce sens, à bien des égards, la société dans laquelle nous vivons est beaucoup moins nettement structurée en classes qu'elle ne l'était il y a une quarantaine d'années.

Et en même temps, sur d'autres plans, on peut aussi dire que le caractère de classe de cette société s'est à certains égards accentué. Non seulement les grandes inégalités sociales se sont pour l'essentiel maintenues en se déplaçant, mais il n'est pas exagéré de dire que certaines se sont durcies. Les inégalités salariales, par exemple, qui baissaient dans les années 1960 et 1970, ne diminuent plus aujourd'hui. Plus largement, ce sont aussi certaines frontières sociales qui se sont durcies. Une partie des catégories populaires, par exemple, a été aspirée par des situations de précarité, alors que, de l'autre côté de la hiérarchie sociale, les sociologues de l'urbain (on peut notamment penser ici aux travaux d'Edmond Préteceille⁴) nous montrent qu'en termes de logement, de choix du quartier, de choix de la résidence et du lycée pour les enfants, les comportements d'une partie importante des catégories supérieures, notamment les cadres du privé et les professions libérales, sont de plus en plus autoségrégatifs et manifestent un évitement systématique de la mixité sociale. De nouvelles frontières sociales sont apparues avec l'importance prise par le diplôme. Les mobilités ouvrières dans les entreprises, par exemple, sont aujourd'hui quasiment bloquées au-delà d'un certain seuil : faute de diplômes, il est de plus en plus difficile pour les ouvriers professionnels de sortir de la condition ouvrière. C'est en ce sens qu'il me semble que l'on peut dire que la société qui est aujourd'hui la nôtre est à la fois moins et plus, plus et moins une société de classes qu'elle ne l'était il y a une quarantaine d'années. C'est la raison pour laquelle cette notion me paraît toujours pertinente, et encore une fois, ce serait une tâche urgente pour les sociologues que de construire une analyse de classe de la France contemporaine qui soit satisfaisante ; une tâche intellectuellement urgente, et politiquement nécessaire ».

Olivier Schwartz, *Vivons-nous encore dans une société de classe ?*, La Vie des idées, 22 septembre 2009 http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20090922_schwartz.pdf

Document 14 :

« Les CSP ont une qualité intéressante : elles permettent de parler de classes sociales sans jamais en prononcer le mot. Le but des CSP est de parvenir à résumer en un jeu réduit de catégories les principaux clivages sociaux résultants de trois critères : la hiérarchie, le statut (indépendant et salarié privé ou public) et le secteur (primaire, secondaire, tertiaire).

Weberiennes sans l'avouer, les CSP rassemblent des groupes professionnels connus pour avoir des caractéristiques semblables et des perspectives probables comparables. Elles sont aussi marxistes, sans le dire, car le principe de regroupement retenu par ses concepteurs est le suivant

: les groupes sont constitués en se fondant sur les conventions collectives qui permettent de mettre en évidence des équivalences entre professions (en cas de doute, l'avis des partenaires sociaux est mobilisé pour valider le choix du découpage). Autrement dit, les CSP prennent en compte la conscience collective portée par les groupes professionnels. On peut dire aussi qu'elles se fondent sur une démarche « constructiviste » dans la mesure où les CSP valident et interviennent en retour dans la validation de luttes sociales et de rapports sociaux historiques. Autrement dit, il s'agit là d'un outil mixte, réalisant un arbitrage tempéré entre des logiques distinctes, dont la force résulte de sa capacité à s'adapter aux besoins des uns et des autres ».

L. Chauvel, « *Le retour des classes sociales* », **Revue de l'OFCE**, n°79, octobre 2001 (pp. 317-318)

Document 15 :

« *La bipolarité du salariat et sa dissolution*. Le salariat nous est présenté, déjà constitué, comme une grande masse structurée par l'existence de deux pôles : le pôle « cadre » et le pôle « ouvrier ». Ces deux pôles sont bien déterminés après la Seconde Guerre mondiale, leur émergence renvoyant, semble-t-il, à l'entre-deux-guerres. Or, il advient que cette polarité disparaît vers les années 1970, cédant la place à ce que Lojkine appelle un « archipel » (sans revendiquer l'invention terminologique).

Il faut tout de suite signaler que le livre est traversé, au plan politique, par la préoccupation d'une unité retrouvée du salariat : une reconfiguration, qui n'implique évidemment pas l'effacement des différences. Cette attente n'apparaît explicitement qu'assez tardivement dans l'exposé, mais c'est une des clefs de la lecture de l'ouvrage.

Ce nouveau salariat désarticulé se caractérise par une complexité encore accrue. D'abord, et symétriquement, les deux pôles se disloquent sous l'effet de la *révolution informationnelle*. C'est là le grand processus historique générateur des transformations des structures de classe selon Jean Lojkine. La classe ouvrière trouvait son unité et reconnaissait son identité dans le travail manuel. Mais l'ouvrier est devenu une sorte de contrôleur du processus de production à partir d'informations générées par les nouvelles technologies. Un mécanisme similaire, nous est-il expliqué, est venu à bout du pôle cadre.

Le traitement donné aux autres groupes est sous-tendu par l'identification de cette structure polaire. Je crois comprendre que, dans l'esprit de l'auteur, d'« autres » couches se trouvent positionnées d'une manière très peu structurelle, à la périphérie de ces deux pôles, plus ou moins entre eux, en position intermédiaire. Une attention particulière est donnée à l'un de ces groupes, quantitativement important, celui des enseignants, mais il faut compter également avec les employés des services privés et publics, notamment le personnel des hôpitaux, dont Jean Lojkine parle amplement. Ces hétérogénéités ont toujours existé, mais la dislocation des deux grands pôles en modifie la portée, et positionne encore plus clairement les groupes concernés comme des « îlots » : « Ni classe ouvrière, ni cadre, la majorité du nouveau salariat n'a toujours pas de nom, ni de représentation adéquate ». Au total donc : le grand archipel ».

Gérard Duménil, in G. Duménil et M. Vakaloukis, *Adieu au salariat bipolaire ?*, **Actuel Marx**, n° 42, 2007/2, pp. 164-180 (A propos du livre de J. Lojkine, **L'adieu à la classe moyenne**, La Dispute, 2005).

Document 16 :

« Je voudrais rappeler très schématiquement le cadre théorique que j'ai développé originellement seul, puis en collaboration avec Dominique Lévy, et montrer ce qu'il suggère par rapport aux problèmes soulevés dans le livre. Ces interprétations rejoignent dans une large mesure les thèses de Jacques Bidet.

Les tendances historiques du mode de production capitaliste sont génératrices de forces croissantes de coordination hors-marché – dans l'entreprise, dans les mécanismes financiers, dans les politiques, etc. –, qui supposent l'intervention de groupes d'agents salariés, non productifs au sens marxiste du terme, vecteurs de cette organisation. Ce processus a revêtu une importance

historique considérable au cours de quelques décennies, depuis le début du XXe siècle, dont le point de départ est désigné aux États-Unis, comme la révolution managériale (la révolution de la gestion). Cette organisation possède des composantes privées et publiques. Dans l'entreprise, elle a correspondu à ce qu'on peut caractériser comme la délégation à des salariés de ce que Marx avait appelé « les fonctions capitalistes », soit les tâches du capitaliste actif.

Ce processus s'est accompagné, depuis ses origines, d'une polarisation entre des groupes supérieurs, les cadres, concentrant initiatives et autorité, et les employés, chargés des tâches d'exécution. Cette division des tâches n'est pas « fonctionnelle » (organisation de la production, commerce, comptabilité...), mais révèle un rapport de classe en voie de constitution (dont l'établissement en tant que tel suppose bien d'autres conditions). Elle positionne, à mon sens, les cadres et les employés comme deux classes distinctes. Je désigne le nouveau rapport social comme le « rapport d'encadrement », ou rapport « cadrisme ». Il faudrait montrer comment forces productives et rapports de production sont tous deux en jeu dans de telles évolutions, et comment ces transformations se relient à celles des structures de classe, selon l'« homologie » bien connue. Le capitalisme contemporain est ainsi hybride, un capito-cadrisme, ce qui, aux États-Unis s'appelle « capitalisme managérial ». Les deux contradictions de classe (*– capitalistes-travailleurs productifs et cadres-encadrés –*) se superposent dialectiquement. Le rapport d'encadrement a vocation à se généraliser, éventuellement à éliminer le rapport capitaliste.

Ces interprétations renvoient à certaines des thèses du livre de Jean Lojkine :

Les quatre classes. Les cadres et les capitalistes sont deux classes distinctes, l'une salariée, l'autre non, quoique le salaire serve à tout. Elles sont toutes deux positionnées aux sommets des hiérarchies sociales, bien que, dans le capito-cadrisme, le rapport capitaliste reste typiquement dominant, ce qui donne aux cadres une position subalterne. Le salariat renvoie aux modes de rémunération des cadres et employés, mais ne positionne pas les cadres « polairement » aux ouvriers en particulier : le Nord et le Sud du salariat. La progression du rapport d'encadrement oppose les cadres à tous les autres salariés, où l'on peut distinguer originellement deux classes, ouvriers et employés, soit quatre classes au total.

La dislocation du pôle ouvrier par l'« information ». Dans une certaine mesure, les transformations du capitalisme tendent, dans le capito-cadrisme, à réunir employés (non-ouvriers, non-cadres) et ouvriers dans un rapport de classe unique, ce qui contribue à réduire le nombre de classes à trois (sachant que je fais ici abstraction de la petite bourgeoisie traditionnelle), mais ce processus reste inachevé. Cela a effectivement à voir avec les transformations technologiques qui modifient l'exercice du travail de production (dans l'atelier) et les tâches des employés (par exemple, d'une caissière de grand magasin). Pourtant, comme le souligne Jean Lojkine, les ouvriers restent marqués du sceau de ce « malheur ouvrier ».

La moyennisation. L'avancée de la révolution managériale a bien soulevé une vague de « promotion » sociale, à travers l'émergence de classes de cadres et d'employés. Mais le processus de polarisation qu'on a décrit, est tout le contraire de la convergence de tous vers un « milieu » social. On peut donc comprendre historiquement la succession de deux phases, l'une d'émergence de ces nouveaux groupes intermédiaires, renforcée par la croissance rapide de l'après-guerre, et l'affirmation graduelle d'un clivage en leur sein.

Un point de vue méthodologique : structures et ordres sociaux. Pourtant, cette analyse « structurelle » ne permet pas de rendre compte de toute la richesse de ces phénomènes. Ils sont, par ailleurs, chahutés par les hauts et les bas des grands mouvements du capitalisme (prospérité de l'après-guerre, crise des années 1970), et surtout par la succession des ordres sociaux que je vais considérer maintenant, tel le néolibéralisme.

Pour la période de l'après-guerre, la grande distinction a trait à la succession de ce que nous appelons « le compromis social-démocrate » (ayant fait suite à la première hégémonie financière du début du XXe siècle) ou « compromis keynésien », et le néolibéralisme. Il s'agit d'ordres sociaux dont l'analyse ne met pas en jeu la transformation des structures de classe, mais la hiérarchie des pouvoirs et les compromis au sein de ces structures. Le compromis de l'après-guerre, produit des luttes de classe, avait les cadres pour cheville ouvrière, dans une alliance avec

les ouvriers et employés, et alors que les prérogatives des classes capitalistes se voyaient endiguées. Le néolibéralisme correspondit au rétablissement de l'hégémonie des classes capitalistes, dans un compromis avec les cadres ou leur fraction supérieure (il faudrait entrer dans la complexité des modalités de ces configurations : France, États-Unis, Amérique Latine...). La caractérisation de chacun des processus évoqués antérieurement devrait être modifiée pour tenir explicitement compte de ces nouveaux déterminants ».

Gérard Duménil, in G. Duménil et M. Vakaloukis, *Adieu au salariat bipolaire ?*, **Actuel Marx**, n° 42, 2007/2, pp. 164-180 (A propos du livre de J. Lojkine, **L'adieu à la classe moyenne**, La Dispute, 2005).

Document 17 :

« Pour ceux qui sont entrés dans la sociologie il y a plus de quarante ans, rien n'est plus spectaculaire que l'épuisement de cette sociologie des classes presque hégémonique en Europe dans les années 1970. Objectivement, les classes sociales n'ont pas disparu, mais le régime des classes recule avec l'éloignement de la société industrielle, avec le recul du mouvement ouvrier, avec la chute du mur de Berlin... Il faut dire aussi que la réduction des inégalités au régime des classes sociales se heurte à des difficultés considérables.

Ce régime efface des inégalités qu'il n'est pas possible de réduire à des aspects particuliers des inégalités de classes : les inégalités entre les sexes, les âges, les générations, les identités culturelles... La réduction de ces inégalités à des inégalités de classes exige une virtuosité et une « hauteur de perspective » de moins en moins crédible. Le régime des inégalités de classes se heurte aussi à la « moyennisation » de la société, au « cracking culturel » induit par la culture de masse et le développement de la scolarisation longue ; les hiérarchisations subtiles et hétérogènes des modes de vie se substituent aux clivages simples des classes sociales... Le régime des inégalités de classes se heurte aussi à la mobilité des groupes et des personnes ou, pour le dire de manière plus abstraite, au fait que les clivages ne se superposent pas exactement pour une grande partie de la population : les échelles de la précarité, celles des niveaux de formation, celle des revenus, celle des origines nationales et culturelles, celles des répartitions sexuelles... ne se recouvrent pas exactement dès que l'on s'éloigne des segments les plus favorisés ou, au contraire, les plus défavorisés des sociétés.

Enfin, le régime des inégalités de classes se heurte aux progrès de la statistique sociale. Plus l'appareil statistique est sophistiqué, plus l'image des inégalités devient raffinée et sophistiquée, plus il est facile de multiplier les dimensions et les variables, plus il est facile d'introduire des analyses diachroniques. Au terme de ces raffinements, l'image des seules inégalités semble trop grossière. Les dispersions, les analyses de régression et les *Odds ratio* se substituent aux moyennes.

Le recul des visions et des analyses en termes de classes, variable selon les pays, ne signifie pas la disparition des inégalités et de la conscience des inégalités. Au contraire même, on peut penser que les inégalités se sont diversifiées et multipliées et que nous en avons une conscience d'autant plus vive que la conscience démocratique de notre égalité fondamentale semble toujours être la « providence » dont parlait Alexis de Tocqueville. En revanche, nous sommes aujourd'hui dans des sociétés où aucun régime d'inégalité ne s'impose comme étant en mesure de structurer l'ensemble du « fonctionnement » de la vie sociale. Pour le dire autrement, il est difficile d'affirmer que les inégalités forment un système. Tout au plus pourrions-nous dire que c'est un système hyper complexe dans lequel se croisent de multiples régimes d'inégalités partielles. Au fond, il s'agit d'une extension de l'hypothèse weberienne de la distance relative entre les diverses dimensions de la stratification ou des classes.

Les inégalités sociales sont dispersées sur une multitude de registres et de groupes, registres qui ne se superposent guère hors des deux extrêmes de la stratification sociale. Alors que la position de caste ou de classe est censée subsumer la totalité des inégalités, chacun est tenté de considérer qu'il est « intersectionnel », qu'il est défini par le croisement multiple et parfois aléatoire de plusieurs inégalités. Plus les régimes d'inégalité se multiplient, plus les inégalités s'individualisent et c'est sans doute pour cette raison que ces inégalités-là sont vécues comme parfaitement intolérables alors même qu'elles sont objectivement plus faibles que les inégalités de castes et que les inégalités de classes.

On est inégal « en tant que » : riche/pauvre ; salarié/patron ; stable/précaire ; homme/femme ; jeune/vieux ; mince/gros ; majorité sexuelle/minorité sexuelle ; blanc/non blanc ; centre/périphérie... C'est en raison de cette dispersion que la sociologie des inégalités peut devenir un gouffre sans fin tout en ayant plus ou moins renoncé à détenir les clés d'une structure sociale susceptible d'ouvrir les analyses générales de la société. Il convient donc d'essayer de poser aux inégalités sociales d'autres questions afin que la sociologie des inégalités participe d'une sociologie générale ».

François Dubet, *Régimes d'inégalité et injustices sociales*, **SociologieS** [En ligne],
Débats : Penser les inégalités, mis en ligne le 18 octobre 2011
<http://sociologies.revues.org/index3643.html>